

FORMATION



« Sécuriser les usagers, approvisionner la filière bois et préserver la biodiversité :
Rôle des élus dans la gestion multifonctionnelle face aux changements climatiques »



Villers-sous-Chalamont, le 6 juin 2025

Rendez-vous

à la Salle des fêtes, 18 Grande Rue
25270 Villers-Sous-Chalamont



Depuis de nombreuses années, le réseau des Communes forestières forme, informe et accompagne les élus pour faciliter les prises de décisions relatives à la forêt communale.

Les espaces forestiers remplissent différentes fonctions (production, environnementale, sociale, protection). Les changements climatiques, qui impactent vos forêts communales, ont donc des incidences sur la gestion multifonctionnelle des forêts communales (sécurité des usagers, conservation de la biodiversité...). Cette formation facilitera les décisions de vos conseils municipaux pour adapter les programmes d'actions liés aux différentes fonctions de la forêt communale dans le contexte des changements climatiques.

Objectifs pédagogiques de cette journée

- Identifier les différentes fonctions de la forêt communale ;
- Identifier les incidences des changements climatiques sur la fonction de production et adapter les actions ;
- Identifier les incidences des changements climatiques sur la fonction environnementale et adapter les actions ;
- Identifier les incidences des changements climatiques sur la fonction sociale et adapter les actions.

Prérequis

Aucune connaissance technique (sylvicole ou collectivité territoriale) nécessaire.

Public

Peuvent s'inscrire à cette formation : les **élus des communes forestières** de Bourgogne-Franche-Comté, les **agents des communes et de leurs groupements**, les **membres de la commission forêt non élus bénéficiant d'un mandat du maire** et les **personnels de l'ONF**.

Règlement

Les participants doivent se conformer **au règlement intérieur** disponible sur la page formation du site internet ([ici](#)) et sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes forestières.

Formateur

Claire RENIERS (en cas d'indisponibilité, le formateur pourra être remplacé par un autre formateur de l'Union régionale)

Le programme

9h à 12h **Accueil des participants et présentation en salle à Villers-sous-Chalamont (salle des fêtes)**

Prévoir tout équipement utile ou obligatoire (masque, stylo...)

12h à 14h **Repas** pris en commun dans un restaurant à Levier

14h à 17h **Visite apprenante en forêt** afin d'illustrer, par des exemples concrets les effets des changements climatiques sur les fonctions de la forêt et les adaptations des actions en faveur de la multifonctionnalité.

Prévoir vêtements et chaussures adaptés

17h Clôture de la formation

Les moyens pédagogiques

Matinée théorique alternant phases d'apports de connaissance et phases participatives.

- La gestion durable et multifonctionnelle des forêts communales ;
- Fonction de production et changements climatiques ?
- Fonction environnementale et changements climatiques ?
- Fonction sociale et changements climatiques ?

Après-midi de mise en pratique par une visite apprenante en forêt.

Les intervenants

- **Claude COURVOISIER** : Vice-Président de l'Association des Communes forestières du Doubs ou son représentant
- **Claire RENIERS** : Formatrice de l'Union régionale des Communes forestières (en cas d'indisponibilité, le formateur pourra être remplacé par un autre formateur de l'Union régionale)
- **Laurent TAUTOU** : ONF - Directeur de l'Agence de Besançon ou son représentant
- **Didier SEGAUD** : ONF - Responsable UT Levier ou son représentant

Évaluation Une fiche d'évaluation de la formation sera renseignée à l'issue de celle-ci.

Résultat de la formation Un certificat de réalisation peut être remis sur demande.

Délai d'accès

Inscription avant le
02/06/2025

Au-delà de ce délai, les demandes d'inscriptions seront étudiées au cas par cas

via notre site [en cliquant ici](#)

ou

en retournant le coupon-réponse ci-dessous

Tarif formation gratuite

Cette formation est mise en œuvre avec l'appui financier du FEADER



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Seul le repas fera l'objet d'une participation financière (ou repas tiré du sac)

- **Gratuit** pour les communes adhérentes
- **25 € / participant** pour les communes non adhérentes

Règlement au restaurateur le jour du repas, par chèque à l'ordre de COFOR 25 lors de l'inscription ou par mandat administratif (facturation après la formation).

Handicap Nous contacter pour toute question concernant l'accès de la formation aux personnes en situation de handicap ou à toute situation particulière pouvant nécessiter des adaptations.





FORMATION

« Sécuriser les usagers, approvisionner la filière bois
et préserver la biodiversité : Rôle des élus dans la gestion
multifonctionnelle face aux changements climatiques »

Villers-sous-Chalamont, le 6 juin 2025

Commune de _____

Nom du (de la) participant(e) _____

- ☒ Maire
- ☒ Adjoint(e)
- ☒ Conseiller(ère) municipal(e)
- ☒ Autre (remplir le mandat ci-dessous)

Nom du (de la) participant(e) _____

- ☒ Maire
- ☒ Adjoint(e)
- ☒ Conseiller(ère) municipal(e)
- ☒ Autre (remplir le mandat ci-dessous)

Le(s) participant(es) accepte(nt) que leurs coordonnées soient transmises aux autres personnes inscrites à la formation pour faciliter l'organisation des covoiturages : ☐ oui ☐ non

Si oui, numéro de téléphone : _____
et / ou email : _____

Mandat Si le (la) participant(e) est non élu(e), remplir le mandat suivant

Je soussigné _____

maire de la commune de _____

mandate M./Mme _____

pour participer à cette formation.

Signature du maire

Participera (ont)

☒ à la partie en salle ☐ oui ☐ non

☒ au repas ☐ oui ☐ non

Gratuit pour les communes adhérentes

25 € / participant pour les communes non adhérentes

☒ à la visite de terrain ☐ oui ☐ non